

# CERTIFICAT

La soussignée, Manon BEI-ROLLER, bourgmestre de la commune de Dippach, certifie par la présente qu'une autorisation de bâtir plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée en date du 9 juin 2021 conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Numéro de l'autorisation : 65 / 2021

Objet de l'autorisation : Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre de la maison.

Nom et adresse du requérant : Madame Christiane Dennemeyer  
8, rue Bruch  
L-4975 Bettange-sur-Mess

Localisation de la construction : 8, rue Bruch  
L-4975 Bettange-sur-Mess  
Num. cad. 276 / 1346  
Sect. B de Bettange-sur-Mess  
Commune de Dippach

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents appartenant à l'autorisation de construire, pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.



La bourgmestre,  
Manon BEI - ROLLER

**Le présent certificat est à afficher par le maître de l'ouvrage aux abords du chantier, de manière aisément visible et lisible à partir de la voie publique par les personnes intéressées.**